

**Conseil municipal | Séance du 27 juin 2024**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2024-06-27-48 | Développement social - Contrat local de santé  
2023 - 2027 - Subventions Métropole Rouen Normandie  
Sur le rapport de Madame Rodriguez Marie-Pierre**

Nombre de conseiller-es en exercice : 35

Nombre de conseiller-es présent-es à l'ouverture de la séance : 26

Date de convocation : 21 juin 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 27 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

**Etaient présent-es :**

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Edouard Bénard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Johan Quérueu, Madame Alia Cheikh, Madame Noura Hamiche, Monsieur Serge Gouet, Monsieur Fabien Leseigneur, Madame Virginie Safe, Monsieur Hubert Wulfranc.

**Etaient excusé-es avec pouvoir :**

Monsieur David Fontaine donne pouvoir à Madame Juliette Biville, Monsieur Dominique Grévrard donne pouvoir à Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Madame Najia Atif donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Mathieu Vilela donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérueu, Madame Karine Pégon donne pouvoir à Monsieur Fabien Leseigneur.

**Etaient excusé-es :**

Monsieur Brahim Charafi.

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Pascal Le Cousin

**Exposé des motifs :**

Dans le cadre du Contrat Local de Santé 2023-2027, la ville s'engage dans la mise en place d'un conseil local en santé mentale – action 17 de l'axe 3 « Favoriser l'accès aux soins pour tous ».

A cette fin, un coordinateur CLS « accès aux soins » a été recruté en novembre 2023 qui, en parallèle de la mise en œuvre du centre de santé municipal, travaille à l'émergence et l'animation de ce conseil local en santé mentale.

Afin de permettre cette mise en œuvre la Métropole Rouen Normandie finance la Ville pour les années 2024 et 2025 à hauteur de 8 750 euros par exercice.

**Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :**

Le Conseil municipal,

**Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La délibération n° 2022-12-15-65 du conseil municipal du 15 décembre 2022 approuvant la signature du Contrat Local de Santé 2023-2027,

**Considérant que :**

- La Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray s'est engagée dans la mise en place d'un conseil local en santé mentale,
- Elle a engagé pour ce faire un coordinateur « Accès aux Soins et Santé Mentale »,

**Décide :**

- D'autoriser Monsieur le maire à solliciter les financements 2024 et 2025 auprès de la Métropole Rouen Normandie et à signer les conventions et toutes pièces s'y rapportant.

**Précise que :**

- La recette est imputée au budget de la Ville prévu à cet effet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moysse

Maire

Monsieur Pascal Le Cousin

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 28/06/2024

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20240627-lmc135551-DE-1-1

Affiché ou notifié le 2 juillet 2024